



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de TRAVAUX

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE CATEGORIE
Etablissement public de coopération intercommunale

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) :

Du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur .

Nom de l'organisme : Territoire de la Côte Ouest

Correspondant : Monsieur le Président

Adresse : 1 Rue Eliard Laude – B.P. 49

Code postal : 97822 Ville : Le Port Cedex

Téléphone : 0262-32-12-12 Poste : Télécopieur: 0262-32-22-22

Courriel: courrier@tco.re

Adresse Internet (URL) (le cas échéant) : www.tco.re

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Aménagement de la Pointe de Trois Bassins, Marché de travaux lot 2 – Espaces verts

Type de marché de travaux : Exécution

Type de marché de fournitures : sans objet

Type de marché de services : sans objet

Code CPV :

Principal : 45112700-2 travaux d'aménagement paysager

Secondaires : 45112710-5 travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Lieu d'exécution : Pointe Trois Bassins, commune de Trois-Bassins

Lieu de livraison : sans objet

L'avis concerne un marché public

Informations sur l'accord-cadre : : *SANS OBJET*

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Les prestations ont fait l'objet d'un précédent marché sont:

Lot 1 : Infrastructures, variante non autorisée, cette prestation est en cours de procédure d'analyse des offres

Lot 3 : Architecture textile, variante autorisée, cette prestation est en cours de procédure d'analyse des offres

La prestation faisant l'objet du présent marché est :

Lot 2 : Espaces verts, variante non autorisée

Le TCO souhaite réaliser dans le projet global les travaux suivants :

- Requalifier l'aire de stationnement de la Pointe de Trois Bassins,
- Aménager une architecture textile pour le point de restauration relocalisé,
- Créer des cheminements piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Créer un amphithéâtre de vision ouvert sur la plage,
- Aménager des points de vue belvédère,

Enveloppe affectée aux travaux du lot 2 : 54 436 € HT

Prestations divisées en lots : Non .

Durée du marché ou délai d'exécution :

Pour chaque lot, le délai plafond de réalisation des travaux est fixé à QUATRE (4) MOIS y compris période de préparation de chantier d'un mois.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Le présent marché ne fixe aucun cautionnement.

- Avance forfaitaire : article 87 du CMP
- Modalité de financement de l'opération : fonds propres.
- Règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique
- Délai global de paiement : 35 jours à compter de la réception des factures
- Modalités de paiement : Règlement suivant bon de commande accompagné de la réception des travaux, par mandat administratif conformément aux règles de la comptabilité publique.
- Intérêts moratoires : taux BCE augmenté de 7 points

3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : (le cas échéant)

Les candidats pourront se présenter seul ou sous la forme d'un groupement. La forme souhaité par le pouvoir adjudicateur lors de l'attribution du marché est le groupement solidaire.

La sous-traitance est autorisée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces demandées dans la rubrique "condition de participation". Les sous-traitants éventuels devront se conformer au respect des mêmes formalités.

Autres conditions particulières : sans objet

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément du français : sans objet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures
Application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du code des marchés publics)

1 Situation juridique - références requises :

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature ;
- si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au Bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L. 8221-5, L. 8251-1, L. 8221-11, L. 8221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L.8241-2 du Code du travail
- pour les entreprises de plus de 20 salariés, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail au cours de l'année 2009 ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-6, 341-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales à la date du 31 décembre 2009.

Capacité économique et financière – références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Les candidats fourniront :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices.

Référence professionnelle et capacité technique – références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement actuellement ;déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Le certificat de qualification professionnelle ou des références équivalentes. La preuve de la capacité professionnelle du candidat peut être apportée par tout moyen.
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Conditions propres aux marchés de services :

Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ? NON

les candidats seront-ils tenus d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ? OUI.

Conditions de participation à un système de qualification : sans objet

Marché réservé à des ateliers protégés *non*

Nombre de candidats

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre . sans objet

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : sans objet

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : sans objet

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

1. Valeur technique 65%

La valeur technique des prestations sera notée sur 100. Cette note sera la somme des notes attribuées pour chaque sous-dossier dont les notes maximales sont les suivantes :

Elément technique de l'offre (à fournir en intégralité)	Note maxi
1 - Organisation générale du chantier comprenant : - <u>Le mémoire d'organisation générale - noté / 20</u> . les références, les attributions et les qualifications du personnel d'encadrement du chantier et tout particulièrement du Conducteur des Travaux. . l'affectation des principales tâches de travaux du chantier aux différentes entreprises (mandataire + co-traitants) et sous-traitants complétée par le volume de travaux correspondants, les moyens en matériel et en personnel mis en œuvre pour assurer l'exécution de ces tâches, suivant le programme d'exécution, En particulier, l'entreprise devra obligatoirement indiquer le bureau chargé des études d'exécution, - <u>Les Fournitures et sous traitants - noté / 20</u> . Origine des principales fournitures.	40
2 - Adéquation planning/moyens comprenant : - <u>Programme prévisionnel d'exécution des Ouvrages – noté / 30</u> Un planning de type " chemin de fer " accompagné d'une note précisant : . les hypothèses prises en compte (en appréhendant les délais d'approvisionnement des matériels et consommables du chantier), . la composition et les cadences des ateliers, . la durée prévisionnelle de chaque phase de chantier et en prenant en compte les contraintes de co-activité avec les autres lots	30
3 – La Sécurité comprenant : - <u>Le Mémoire sécurité - noté / 15</u> Les principales dispositions envisagées par le candidat pour assurer la sécurité sur chantier et notamment : . Gestion de la circulation des engins y compris ceux des autres chantiers. . Protection individuelle et collective des personnels de chantier.	15
4 – La Protection de l'environnement comprenant : - <u>Une note explicative - noté / 15</u> . Une note explicative sur les mesures que l'entreprise mettra en œuvre pour assurer la protection et le respect de l'environnement. . une note précisant les dispositions que prendra l'entreprise pour assurer la propreté sur le chantier et ses abords.	15
TOTAL :	100

La note de chaque sous-dossier sera la somme des notes des documents techniques le composant. La note minimale d'un document technique est de zéro et la note maximale est celle indiquée au tableau ci-dessus .

La note maximale sera attribuée si le document technique apporte les garanties suffisantes pour parvenir aux objectifs fixés dans le présent DCE. La note sera d'autant plus basse que des risques de ne pas atteindre ces objectifs auront été identifiés.

2. le prix des prestations 35%

Le prix des prestations est noté sur 100 avec la formule

Note de l'offre = $100 \times (1 - (Mo - Md) / Md)$

Où : « Mo » est le montant de l'offre notée et « Md » le montant de l'offre techniquement conforme la moins disante.

Note globale

Le classement final des offres résulte d'une pondération entre **la valeur technique (65%) et le prix (35%)**. Chaque offre reçoit une note globale correspondant à la somme de la note « valeur technique de l'offre » affectée d'un coefficient 0,65 et de la note « prix des prestations » affectée d'un coefficient 0,35. L'offre économiquement la plus avantageuse est celle

dont la note est la plus élevée.

Pour deux offres jugées « équivalentes », une priorité sera donnée aux candidats ayant la meilleure note sur la valeur technique.

Les offres seront classées par ordre décroissant.

Si le candidat retenu ne fournit pas les certificats attestations ou déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP son offre sera rejetée. Dans ce cas, le candidat dont l'offre est classée immédiatement après la sienne est sollicitée pour produire les certificats et attestations nécessaires avant que le marché ne lui soit attribué.

Une enchère électronique sera effectuée non

PROCEDURES

Type de procédure : procédure adaptée en application des articles 28 du Code des Marchés Publics.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier en cas de dialogue compétitif ou de procédure négociée : oui

Délai d'urgence - non

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : sans objet

Date limite de réception des offres) : *Le 29 Mars 2010 à 12H00 Locales*

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre ou à participer au dialogue : sans objet

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: 10-30-PA-DDI

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Le cahier des charges sera remis gratuitement sous format numérique à chaque candidat qui en fait la demande écrite au service des Marchés du TCO. Le DCE peut également être téléchargés via le site internet du TCO (www.tco.re)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : ***Le 29 Mars 2010 à 12H00 Locales***

Autres informations :

- Code NUTS : FR940
 - Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)
 - Modalités d'ouverture des offres : Les offres seront ouvertes par le pouvoir adjudicateur .La séance se tient à huis clos : la date n'est pas encore fixée au moment de l'envoi de l'avis
 - Il s'agit d'un avis périodique : non
 - Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : non
-

Instance chargée des procédures de recours

Nom de l'organisme: Tribunal Administratif
Adresse : 2 Ter Rue Félix Guyon
Code postal : 97400 SAINT-DENIS
Téléphone :0262 92 43 61 Télécopieur: 0262 92 43 62
Courriel: greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Instance auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom de l'organisme: Tribunal Administratif
Adresse : 2 Ter Rue Félix Guyon
Code postal : 97400 SAINT-DENIS
Téléphone :0262 92 43 61 Télécopieur: 0262 92 43 62
Courriel: greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : **Lundi 15 Mars 2010**

ANNEXE 1-Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- d'ordre administratif

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant : SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Adresse : 1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49

Code postal : 97822 Ville: Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 Poste: Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re

Adresse Internet (URL): www.tco.re

- d'ordre technique

Nom de l'organisme : **HELIOS PAYSAGES**

Correspondant : Nathalie ALVES

Adresse : 157 Rue Evariste de Parny

Code postal : 97411 Ville: Bois de nèfles SAINT PAUL

Téléphone : 06-92-82-85-59 Poste Télécopieur: 02-62-44-41-65

Courriel: helios_paysages@yahoo.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant : SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Adresse : 1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49

Code postal : 97822 Ville: Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 Poste: Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re

Adresse Internet (URL): www.tco.re

34 Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyés

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant : SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Adresse : 1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49

Code postal : 97822 Ville: Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 Poste: Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re

Adresse Internet (URL): www.tco.re